

COO-12

# COMPRENDRE ET MAITRISER LA FISCALITE DES SOCIETES COOPERATIVES

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Comprendre les principes fondamentaux de la fiscalité des sociétés coopératives en Côte d'Ivoire
- Identifier les différents types de sociétés coopératives et leurs régimes fiscaux respectifs
- Connaître les obligations fiscales des sociétés coopératives
- Calculer et payer les impôts et taxes applicables aux sociétés coopératives
- Appliquer les stratégies fiscales optimales pour les sociétés coopératives
- Se tenir informé des évolutions de la législation fiscale relative aux sociétés coopératives

## CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la fiscalité des sociétés coopératives**
  - ✓ Définition et caractéristiques des sociétés coopératives
  - ✓ Le régime fiscal des sociétés coopératives en Côte d'Ivoire
  - ✓ Les différents types de sociétés coopératives et leurs régimes fiscaux respectifs
- **Les obligations fiscales des sociétés coopératives**
  - ✓ La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
  - ✓ L'impôt sur le revenu des sociétés (IR)
  - ✓ La cotisation foncière des entreprises (CFE)
  - ✓ Les autres impôts et taxes applicables aux sociétés coopératives
- **Calcul et paiement des impôts et taxes**
  - ✓ Calcul de la TVA
  - ✓ Calcul de l'IR
  - ✓ Calcul de la CFE
  - ✓ Déclaration et paiement des impôts et taxes

- **Stratégies fiscales pour les sociétés coopératives**
  - ✓ Optimisation de la charge fiscale
  - ✓ Planification fiscale
  - ✓ Utilisation des régimes fiscaux spéciaux
- **Evolution de la législation fiscale relative aux sociétés coopératives**
  - ✓ Les dernières réformes fiscales
  - ✓ Jurisprudence fiscale récente
  - ✓ Perspectives d'évolution

### PUBLIC CIBLE :

- Dirigeants et gestionnaires de sociétés coopératives
- Comptables et fiscalistes travaillant avec des sociétés coopératives
- Membres de conseils d'administration de sociétés coopératives
- Toute personne intéressée par la fiscalité des sociétés coopératives

### DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

### ANIMATEUR :

Formateur expert dans le domaine de la gestion des coopératives